

C'est un plaisir tout particulier pour moi d'être parmi vous aujourd'hui pour cette 31^e édition du Salon du livre de Cosne sur Loire, où je viens depuis de longues années en voisine, en famille et depuis quelques temps en élue.

Cela fait 31 ans que ce Salon rythme l'année culturelle de votre ville, Monsieur le maire, cher Michel, mais aussi celle de notre département, avec un succès croissant pour attirer aujourd'hui plus de ... visiteurs, parmi lesquels près de ... enfants qui sont accompagnés dans leur découverte de la lecture.

31 ans que ce salon fait de l'accès à la lecture une de ses priorités et réunit tous les professionnels du livre, les associations, les enseignants, les écrivains, les libraires autour d'une même ambition.

Je suis heureuse d'être parmi vous aujourd'hui, car je partage cette ambition et parce que, comme vous tous qui avez mis votre engagement au service de la lecture, je crois en son influence dans la vie de chacun d'entre nous.

Je salue la présence de son Président d'honneur, Loïk Le Floch-Prigent, industriel émérite qui désormais met ses compétences au service de son pays en aidant les industriels en difficultés. Vos conseils sont, pour le développement de notre économie, d'une grande importance. J'ai en ce moment une pensée pour l'entreprise Altifort de Cosne sur Loire, ex-Vallourec.

Mais aussi saluer notre invité d'honneur, Mireille Dumas, auprès de qui, aucune personnalité n'a su lui résister, pour délivrer ses confidences.

Comme vous tous, je suis convaincue que la lecture est un puissant vecteur qui décuple notre imagination, qui invite à rêver et à penser et qui éveille notre curiosité. Nous lisons pour imaginer. Nous lisons pour sortir de l'instant. Nous lisons aussi pour apprendre et pour comprendre. Nous lisons pour devenir de meilleurs citoyens français et européens, car le livre contribue à renforcer le lien entre les peuples.

C'est pour cette raison qu'il est impératif que chacun puisse, dès le plus jeune âge, faire du livre et de la lecture un objet et un moment sacré. Ils doivent occuper une place prépondérante dans la vie des enfants pour qu'une fois adultes, ces moments se poursuivent et deviennent naturels. C'est parce qu'on a lu jeune, et aimé cela, qu'on lit toute sa vie.

C'est dans cet objectif, que le gouvernement, par l'intermédiaire de son ministre de l'éducation Nationale, Jean-Michel Blanquer, a mis en place une politique d'éducation prioritaire afin de corriger l'impact des inégalités sociales et économiques sur la réussite scolaire. Il s'agit de renforcer l'action pédagogique et éducative dans les écoles et établissements des territoires qui rencontrent les plus grandes difficultés sociales.

Le dédoublement des classes de CP et de CE1 en réseau d'éducation prioritaire est l'une des actions concrètes. Depuis son application s'est plus de 250 000 élèves qui ont bénéficié de ce dispositif. Le dédoublement des classes permet une plus grande disponibilité des enseignants avec les élèves. Les résultats sont très positifs. Les élèves concernés ont réalisé des progrès importants, plus vite qu'ailleurs, et ont augmenté leur niveau. Cette mesure confirme l'une des priorités donnée par le gouvernement, à l'école primaire par le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse. À savoir que 100% des élèves doivent maîtriser les enseignements fondamentaux à

la sortie de l'école primaire : savoir lire, écrire, compter mais aussi respecter autrui.

L'ambition de ce salon est de mettre en avant, par son action, le goût de la lecture chez les adultes mais aussi chez les plus jeunes. Nous devons tous la saisir avec force, l'accompagner et la soutenir. Je peux donc vous assurer de mon soutien pour que perdure cet événement auquel je suis très attachée.

Cette 31^e édition du Salon se caractérise, une nouvelle fois, par sa grande diversité et sa grande qualité autour de plus de 90 auteurs d'une grande diversité qui fait la richesse de cet événement, et qui comptent parmi eux des grands noms de la littérature contemporaine.

A la veille d'une échéance cruciale pour notre continent, je ne peux m'empêcher de parler d'Europe. Cette Europe parfois méconnue et qu'il est parfois difficile de rendre concrète. C'est au mois de mars dernier, que les députés européens ont adopté la directive dédiée au droit d'auteur. Elle vise à mieux rétribuer les médias et les artistes à l'ère du numérique. Pour beaucoup d'artistes, et je les cite : « c'était une question de vie ou de mort pour les médias et de survie pour beaucoup d'artistes et d'auteurs". Ce texte qui a été combattu par les grandes plateformes américaines d'internet et par les partisans de la liberté du net, entrera en vigueur dans les deux ans.

L'adoption de ce texte est le signe d'une Europe unie, d'une Europe qui protège, d'une Europe qui défend son identité et sa diversité culturelle.

Enfin, je veux particulièrement saluer et remercier tous les bénévoles de l'association Trait d'Union qui, chaque année mènent un travail que je sais titanesque. Leur engagement contribue à une mission essentielle pour notre pays, celle de rendre accessible, au plus grand nombre, la culture sous toutes ses formes. Mais aussi à la Présidente de cette association, Marguerite Michel, car c'est l'une des femmes les plus éclairées, les plus nobles et les plus généreuses que je connaisse. Je la félicite et je la remercie pour la qualité de son travail et de son engagement.

Je vous remercie et je vous donne rendez-vous l'année prochaine pour la 32e édition du salon du livre de Cosne-sur-Loire.